**Politique de confidentialité et GDPR**

Le règlement européen n ° 2016/679 du 27 avril 2016, ou règlement général sur la protection des données (GDPR), entrera en vigueur le 25 mai 2018. En gros, cette nouvelle loi remplace la loi sur la protection des données. Ceci est une loi européenne et, en tant que telle, affecte la manière dont nous utilisons et stockons les informations que nous recevons des clients et des demandeurs. Il couvre toutes les données, qu'elles soient électroniques ou papier.

Nous utilisons des cookies sur notre site Web. Les cookies sont des fichiers texte sur votre ordinateur pour collecter des informations de journal Internet standard et des informations sur le comportement des visiteurs. Cette information est utilisée sur le site Web. Vous pouvez configurer votre navigateur pour accepter les cookies. Voir www.aboutcookies.org pour plus d'informations).

Quelles informations nous recueillons de vous.

Lorsque vous faites une réservation, nous allons recueillir les noms de tous les invités qui vont rester, l'adresse du domicile, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone de la personne qui effectue la réservation.

Comment nous utilisons les informations que vous nous fournissez.

Nous utilisons votre adresse e-mail pour communiquer avec vous, et nous vous enverrons un e-mail. Nous aimerions également savoir comment vous garder en contact avec nous sur les médias sociaux.

Nous ne vous contacterons pas à moins que vous nous atteigniez par courriel.

commercialisation

Nous n'avons pas de newsletter ou Mailchimp. Nous utilisons notre site Web et notre site Web. Nous ne transmettons jamais vos informations à des tiers.

Accès à vos informations

Vous avez le droit de demander une copie de l'information. Si vous souhaitez une copie de ceci s'il vous plaît écrivez-nous à ddfvacances@gmail.com

**Droit d'être oublié**

Tous les clients ont le droit de nous demander de retirer leurs informations de nos dossiers. Cependant, cela ne remplace pas les exigences légales (par exemple le formulaire Fiche Identité Individuelle - voir ci-dessous).

Légalement, nous demandons aux clients de remplir le formulaire français Fiche Identité Individuellepolice étrangers, que nous devons garder légalement pendant 6 mois à compter de la date d'arrivée. Seule la police locale peut demander les détails sur ce formulaire. Ce formulaire et les informations qu'il contient sont ensuite détruits par nous.

Nous sommes également tenus par la loi de conserver des registres financiers pendant 7 ans, de sorte que les clients ne peuvent pas demander à être effacés de ces registres financiers.

Si vous réservez pour rester directement chez nous et remplir un formulaire de réservation, soyez assuré que vos coordonnées sont sécurisées sur notre système via une saisie contrôlée par mot de passe et ne sont pas utilisées à d'autres fins ou partagées avec une autre personne ou entreprise. Nous avons besoin de votre adresse e-mail pour envoyer des formulaires de réservation, répondre à vos questions concernant la propriété ou vous envoyer les termes et conditions, confirmation de réservation, etc. Nous vous enverrons un e-mail de suivi après votre séjour pour vous remercier. pour laisser un commentaire ou des commentaires et des détails sur la façon de rester en contact avec nous. Nous n'avons pas besoin d'un consentement explicite pour cela. Nous ne vous ajouterons PAS à une liste de diffusion marketing.

Si vous réservez via l'un de nos partenaires de réservation, par exemple Holiday France Direct ou Holiday Lettings, ils doivent également se conformer à la réglementation GDPR et disposer de leurs propres garanties et politiques.

De même, si vous choisissez de nous suivre sur les réseaux sociaux (par exemple Facebook ou Instagram), nous n'avons pas besoin de consentement, car vous avez déjà accepté les termes et conditions sur cette plate-forme. Encore une fois, nous ne vous demanderons pas votre adresse e-mail pour vous envoyer des newsletters, etc.

Notification des violations de données

Le GDPR exigera que nous avisions le Bureau du Commissaire à l'information dans les 72 heures qui suivent le moment où nous avons eu connaissance du manquement, lorsque cette violation est susceptible de «porter atteinte aux droits et libertés des individus». Pour toute violation, nous sommes tenus d'informer les clients "sans retard injustifié" après avoir pris connaissance d'une violation de données.